

Paris, le 05 MARS 2025

Monsieur le Président,

À la veille de l'épidémie de COVID-19, la dette sociale était sur le point d'être remboursée et la sécurité sociale avait quasiment renoué avec l'équilibre financier. Elle a ainsi été en mesure de jouer pleinement son rôle d'amortisseur social en protégeant largement nos concitoyens des conséquences sociales de cette épidémie.

Cinq ans après, les déficits accumulés pendant cette période ont repoussé au-delà de l'horizon de moyen terme l'amortissement de la dette sociale : 123 milliards d'euros de dette supplémentaire ont été transférés entre 2020 et 2023 à la caisse d'amortissement de la dette sociale, dont le remboursement mobilisera l'ensemble de ressources de la caisse jusqu'en 2033. Or, alors que la dégradation conjoncturelle liée à la crise sanitaire est derrière nous, la sécurité sociale fait désormais face à des déficits structurels considérables et croissants (10,8 milliards d'euros en 2023, 18,2 milliards d'euros en 2024, 22,1 milliards d'euros prévus en 2025), inédits hors période de crise et sans perspective de retour à l'équilibre. Ce constat remet en cause l'objectif de remboursement de la dette sociale tel que fixé par la loi.

Cette situation est préoccupante et nécessite de trouver les voies et moyens pour réaliser des économies réelles et durables. À défaut, cela ferait peser le coût des soins, des prestations sociales et des pensions de retraite d'aujourd'hui sur les générations futures, ce qui constitue un manquement aux impératifs de solidarité et d'équité intergénérationnelles de notre système de protection sociale et obère la confiance de nos concitoyens en sa pérennité. De plus, la sécurité sociale devra répondre aux enjeux démographiques et sociaux de demain, dont les réponses doivent être trouvées aujourd'hui pour ne pas fragiliser l'adhésion à notre système de protection sociale. Enfin, cette démarche s'inscrit dans le cadre du redressement global des finances publiques, auquel les comptes sociaux doivent contribuer pleinement.

Cette situation grave nous oblige à engager d'ores et déjà, dans la perspective du prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale, les travaux nécessaires pour replacer nos finances sociales sur une trajectoire de redressement et de désendettement.

.../...

Haut conseil

C'est pourquoi, en complément des travaux de la délégation permanente sur notre système de retraite, je souhaite que, dans les autres domaines d'intervention de la sécurité sociale, les Hauts Conseils que vous présidez :

- établissent un diagnostic partagé des causes des déséquilibres financiers de notre sécurité sociale ;
- identifient les leviers possibles de rétablissement des comptes sociaux, à court et moyen terme, réglementaires et légaux, en analysant leurs avantages et leurs limites respectifs ;
- proposent des scénarii de redressement mobilisant tout ou partie de ces leviers.

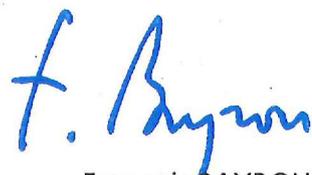
Votre analyse prendra en compte les effets que les mesures proposées auront sur le système de retraite et le cas échéant sur l'ensemble des finances publiques.

Conscient de l'intérêt que chacune de vos institutions porte au rôle de la sécurité sociale et à la préservation de son avenir, je vous demande d'allier vos compétences et vos différentes visions au service d'un travail commun.

Je souhaite pouvoir disposer de votre rapport commun avant le 1<sup>er</sup> juin prochain afin d'éclairer en temps voulu, conjointement avec les travaux de la délégation permanente, l'élaboration du PLFSS pour 2026. Une première présentation de vos travaux lors de la commission des comptes du printemps pourra éclairer utilement les discussions.

Des échanges sur le diagnostic, les leviers et les scénarii proposés pourront se tenir en amont de la finalisation du rapport avec le groupe de contact, constitué de parlementaires.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
François BAYROU